



88

# Réunion d'information syndicale AESH 88

L'intersyndicale «AESH 88 »

CGT Éduc'Action 88 et SUD éducation Lorraine,  
vous invite à participer à :

Une réunion d'information syndicale AESH  
Le jeudi 19 janvier 2023  
À la Salle de la Bourse du travail, 88 000 Épinal  
de 13h30 à 16h30



## À l'ordre du jour :

- Les dernières avancées.
- Comment faire respecter ses droits / comment en gagner de nouveaux ?
- débat / questions diverses / échanges.

## Pourquoi s'inscrire ?

Usez de vos droits syndicaux ! Ils permettent rencontres, débats, prises de positions communes, formation personnelle...

Chaque AESH, syndiqué·e ou non, a le droit de participer, à 3 Réunions d'Informations Syndicales (RIS) de 3 heures sur son temps de travail et à 12 jours de formation syndicale **sans retrait de salaire.**

## Comment s'inscrire ?

Transmettez votre demande d'autorisation d'absence (modèle sur la page suivante) auprès de votre supérieur·e hiérarchique (chef·fe d'établissement et PIAL pour les AESH en CDD ou CDI employés par la DSDEN, ou chef·fe d'établissement et lycée mutualisateur pour les AESH en CDD employés par Dombasle) **une semaine avant** la date de la réunion soit **le 12 janvier 2023 dernier délai.**

Merci de nous informer de votre participation en contactant l'Intersyndicale AESH par mail : [is-aesh-aed@protonmail.com](mailto:is-aesh-aed@protonmail.com)

N'hésitez pas à poser vos questions dans ce mail, nous pourrions plus facilement préparer des réponses individualisées.

Une attestation de présence vous sera fournie lors du stage, à transmettre ensuite à votre supérieur hiérarchique.

Modèle de lettre de demande

(À donner au plus tard une semaine avant la date de la réunion à l'administration)

---

Nom, Prénom

Grade

À....., le.....

PIAL n°

Ville

Monsieur le Directeur des Services Départementaux de l'Education  
Nationale de s Vosges

S/C de Monsieur ou Madame le Proviseur ou Principal

Ou à l'IEN du secteur pour le premier degré

.....

**Objet: demande de congé pour réunion d'information syndicale le  
19 janvier 2023**

Monsieur le DASEN des Vosges.

Conformément au décret n°82-447 du 28 mai 1982, relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je me rendrai à la réunion d'information syndicale organisée par les organisations syndicales CGT ÉDUC'ACTION 88 et Sud éducation Lorraine le 19 janvier 2023 de 13h30 à 16h30, Salle de la Bourse du travail, à Epinal.

Je vous remettrai une attestation de présence remise à l'issue de cette réunion

Recevez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie/Madame ou Monsieur le Proviseur ou Principal mes respectueuses salutations .

Signature: